



Conseil Communal de Bogis-Bossey

Emmanuel Genequand, Président

Bogis-Bossey, le 7 octobre 2026

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance du Conseil communal qui se tiendra

Mercredi 28 octobre à 20h00 à la salle du Conseil communal

Les présences sont enregistrées dès 19h45

Ordre du jour :

0. Assermentations
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 13 juin 2026
3. Communications du Président du Conseil communal
4. Communications de la Municipalité
5. Nominations Bureau et délégué Groupement forestier

Préavis Municipaux :

6.	01/26	Autorisation générale d'acquérir ou d'aliéner des immeubles, des droits réels immobiliers ou des actions ou parts de sociétés immobilières
7.	02/26	Autorisation générale de constituer des sociétés commerciales, des associations et des fondations ainsi que d'acquérir et d'adhérer à de telles entités
8.	03/26	Autorisation générale de plaider
9.	04/26	Autorisation générale d'accepter des legs et donations affectés de conditions ou de charges et des successions
10.	05/26	Compétence à accorder à la Municipalité d'engager les dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles
11.	06/26	Budget communal 2027
12.	07/26	Arrêté d'imposition 2027

13. Propositions individuelles et divers

Au plaisir de vous retrouver à cette séance, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.



Pour le Président,
La Secrétaire :

Jacqueline Leu Bussink

Agenda :

Prochaine séance : mercredi 16 décembre

c.c. : Préfecture de Nyon, Municipalité, Journal La Côte, 24 Heures.